



## Contravention mais conduite sans permis

Par **celimine\_old**, le **11/09/2007 à 14:22**

Bonjour, rnrnun ami a reçu une contravention suite à un excès de 20km/h mais n'a pas le permis que va-t'il se passer étant donné qu'il a un retrait de 1 point? rnrnIl veut bien payer l'amende mais après automatiquement le retrait du point va poser pb rnrnmerci de me répondre

Par **Adam Kadamon**, le **13/09/2007 à 20:11**

Bonjour, rnrnDans le cas d'un PV remis en main propre : Les agents verbalisateurs vont vérifier qu'il est bien titulaire du permis qu'il a déclaré ne pas pouvoir présenter. Il sera donc poursuivi pour défaut de permis de conduire et encourt 15 000€ d'amende et un an de prison. rnrnDans le cas d'un radar automatique, il ne pourra fournir les références de son permis... qu'il n'a pas... donc... résultat identique. rnrnCordialement.